

LE TRÈS HONORABLE JUSTIN TRUDEAU
PREMIER MINISTRE DU CANADA
Chambre des communes
Édifce Langevin
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Tél. : 613-995-0252
Télé. : 613-947-0310

DE : Ron Sadler, B.A. (économie)
7, rue Hill
Waterford (Ontario) NOE 1Y0

Tél. : 519-427-3566
Télé. : 519-443-6680

Le 27 juillet 2018

OBJET : NÉGOCIATIONS ENTOURANT L'ALÉNA

La stratégie du président des États-Unis

J'ai été témoin en novembre 2017 sur le canal CTV une séance de photos réunissant Sophie et Justin Trudeau avec Melania et Donald Trump. Elle avait lieu à l'occasion d'une réunion entre chefs d'État comprenant des pourparlers sur l'ALÉNA. Un journaliste a demandé si l'accord serait renouvelé, ce à quoi le président a répondu « : « Nous verrons ». Son expression et son ton m'ont amené à penser qu'il avait déjà donné sa réponse, et que c'était non!

Il veut isoler le Canada comme « joueur mineur ». Il revitalise l'économie des États-Unis en rapatriant les emplois créés à l'étranger par la faute de politiques commerciales déséquilibrées avec des pays tiers. Il était nécessaire, pour amorcer les longues négociations prévues, que le Canada se trouve sur la même longueur d'ondes. Ce devait être un préalable sans histoire avant d'affronter les pays posant vraiment des problèmes, la Chine et le Mexique, qui ont détourné des dizaines de millions d'emplois des États-Unis. Votre obstination à insister sur un accord trilatéral et votre refus d'acquiescer à sa demande d'un accord bilatéral entre le Canada et les États-Unis constituent un manque aveugle de respect. L'imposition de tarifs sur l'acier et l'aluminium n'est qu'un coup de semonce.

Croyez-vous vraiment que la solution est de provoquer l'ours?

Ce que le renouvellement de l'ALENA signifie pour le Canada

Wikipédia décrit l'ALÉNA comme la plus grande zone de libre échange au monde en termes de PIB (20 000 milliards de dollars canadiens), couvrant un marché de 474 millions de personnes. En tirant parti de cette réussite, le Canada a conclu des accords de libre-échange avec plus de 40 pays. C'est tout l'art du double langage politique que de parler de « réussite » sans la définir. En outre, affirmer que nos échanges commerciaux ont dépassé 1 000 milliards de dollars constitue une mesure sans valeur de la « réussite ». Importer des pièces d'auto des États-Unis et des composants d'Asie, les assembler et comptabiliser la valeur du véhicule fini expédié aux États-Unis comme étant celle de l'échange commercial est trompeur. La valeur de l'échange commercial est celle de la richesse que les Canadiens retirent sous forme de salaires, de la vente de pièces fabriquées au Canada, du développement des infrastructures et des services auxiliaires.

Cet accord de « libre-échange » a en fait produit des déficits commerciaux tant avec les É.-U. (12 G\$ canadiens en 2016) qu'avec le Mexique (20 G\$ canadiens en 2016) et des pertes d'emploi massives. La réduction progressive des tarifs perçus sur les marchandises chinoises a fait gonfler le déficit commercial à plus de 40 G\$ par année. Sans changement majeur, nous

continuerons à exporter des emplois en décimant les secteurs manufacturier et agricole. Le déclin inévitable du secteur de la production des biens mènera le pays à la faillite en raison de la perte massive d'emplois irremplaçables. L'Ontario est à l'avant-garde avec des fermetures incessantes d'usines qui sont relocalisées et la transition vers des cultures céréalières à faible main-d'œuvre et à faible profit. L'environnement des affaires en Ontario est corrosif en raison des coûts d'exploitation élevés et d'un coût de la vie élevé créé par une récupération massive des recettes tirées des taxes afin de rétribuer à outrance les fonctionnaires. Les politiques gouvernementales y contribuent aussi par le système de plafonnement et d'échange et la taxe sur le carbone, le projet de loi 148 sur le salaire minimum, les cotisations à la WSIB et les indemnités, ainsi que l'investissement dans des sources d'énergie électrique intermittentes à coût élevé et à maintenance intensive, tel que le solaire et l'éolien, qui a mené aux tarifs les plus élevés en Amérique du Nord. Pour bien peser les conséquences, pensons au secteur de l'automobile; 15 % des emplois liés à la production automobile en Amérique du Nord se trouvaient au Canada, qui n'en possède maintenant plus que 125 000, ou 6 %, alors que le Mexique possède aujourd'hui 43 % de ces emplois! Les É.-U. en ont acheté 17,6 millions de véhicules en 2016, soit 90 % de la production; en comparaison, le Canada en a acheté 1,9 million, ou 10 %, et le Mexique 192 000, soit moins de 1 %. Nous n'avons pas les moyens de payer 500 000 \$ par emploi, comme cela se fait avec Toyota, pour conserver ces emplois ici!

Le Mexique constitue un fardeau insupportable pour la société des États-Unis et il est prioritaire de trouver des solutions

Isoler financièrement le Mexique est un premier pas pour forcer le changement. Le Mexique n'a pas seulement siphonné massivement les emplois des É.-U., mais s'est fait le promoteur d'une migration massive vers la frontière des États-Unis et en a profité. Les cartels des drogues contrôlent le franchissement illicite de la frontière et la dispersion des migrants vers diverses villes des É.-U. Les recettes de plusieurs milliards de dollars tirées de cette traite des personnes dépassent le rendement du trafic des drogues. Si un contingent est intercepté et expulsé, il paiera pour faire une nouvelle tentative. On estime qu'entre 14 et 20 millions de ces migrants ont pu éviter les patrouilles frontalières et vivent illégalement aux États-Unis. On en a appréhendé 900 000 en 2005, qui ont été expulsés par les patrouilles frontalières des É.-U. dans le cadre d'un « processus d'expulsion accéléré ». La crainte d'être appréhendés par l'Immigration and Customs Enforcement des É.-U. et déportés a poussé certains groupes, de plus en plus nombreux, à gagner le Canada. Tout cela sans compter l'afflux continu des drogues en provenance du Mexique. Le président actuel des États-Unis a promis à ses électeurs qu'il mettrait fin au trafic transfrontalier illicite.

Laisser la Chine faire mainmise sur l'industrie des États-Unis représente une menace pour l'économie de ce pays

L'ALÉNA n'est qu'un petit élément de la stratégie globale visant à restaurer le niveau de vie de la classe moyenne et de la classe inférieure et à mettre fin à la crise de la dette en élevant le niveau d'emploi. Cela demande d'égaliser le terrain des échanges commerciaux avec la Chine en utilisant des tarifs et le taux de change. Le retour à une production intérieure augmentera les prix, réduira la consommation et répartira la richesse par la création d'emplois plus nombreux et mieux payés; on ne pourra pas utiliser de partenaires commerciaux pour avoir accès au marché des É.-U. L'administration des É.-U. est consciente que la Chine utilise le Canada afin de concurrencer les entreprises étatsuniennes dans le secteur de l'acier ou au moyen de

composants de certains produits, dans le secteur de l'automobile par exemple. La Chine pose une menace encore plus grande pour l'économie canadienne.

OBJET : LE FIASCO DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Le mythe qu'un accord de libre-échange profitera également aux deux parties est de nature politique

Un pays fera la promotion d'échanges commerciaux avec un pays donné s'il y trouve un avantage en termes de biens, de main-d'œuvre ou de taux de change. Les attentes sont une augmentation de l'activité commerciale et un transfert de richesse, un transfert d'emplois et de propriété en provenance du pays cible. L'avantage ne s'étendra aux deux pays que si le bien faisant l'objet de l'échange commercial est en concurrence directe avec un bien produit localement et se vend au même prix pour une qualité sensiblement identique.

Treize gouvernements successifs du Canada ont assuré une protection à la production canadienne de biens en imposant des tarifs tenant compte des avantages du développement intérieur. Le refus de tenir compte des résultats finaux de l'« union commerciale » a commencé avec le premier ministre Lester B. Pearson. Le mécanisme égalisant les chances sur le marché combine les effets du taux de change et de l'application de tarifs. Cependant, l'effet de tarifs élevés peut être annulé par le taux de change, le prix du marché, les exigences syndicales et les variations de l'offre et de la demande. Par exemple, le tarif de 23 % sur le bois d'œuvre imposés par les É.-U. ont d'abord réduit de 90 % nos exportations vers ce pays, mais une série de catastrophes naturelles a fait bondir la demande et les prix aux États-Unis. Le volume des exportations est maintenant revenu, à 10 % près, à ce qu'il était avant l'imposition des tarifs. Mme Chrystia Freeland, notre ministre des Affaires étrangères, a déclaré en 2016, dans le cadre d'une conférence, que « les sociétés industrielles occidentales en sont venues à craindre très profondément que... la mondialisation ait été avantageuse pour une élite restreinte, mais pas pour la plupart des gens ». [TRADUCTION]

La destruction de notre économie et la perte des gagne-pain et des compétences

1) Les accords commerciaux internationaux n'ont pas favorisé la survie de l'industrie canadienne. En fait, la suppression des tarifs et les taux de change défavorables des 30 dernières années ont pratiquement fait disparaître des secteurs entiers de la production des biens qu'il avait fallu 200 ans pour bâtir. Les pneus, les vêtements, les souliers, les meubles, les textiles, les outils, la machinerie, les petits et les gros électroménagers, par exemple, ont disparu du paysage. L'activité liée à notre approvisionnement alimentaire a aussi disparu dans une proportion de 45 % de notre production intérieure : la mise en conserve, la plus grande partie des surgelés et la plupart des aliments secs en sont des exemples. Des millions d'emplois ont été exportés, ce qui a affaibli la classe moyenne, entraîné la perte de compétences, la perte de connaissances et une nouvelle dépendance à l'égard de produits étrangers. Le marché du travail s'est orienté vers les services, qui se répartissent surtout entre emplois gouvernementaux surpayés et en emplois dans le secteur du commerce de détail, mal rémunérés et demandant moins de compétences.

2) Les économistes universitaires canadiens ont étudié en foule dans les années 1970 et 1980 les effets du libre-échange sur l'industrie canadienne et se sont divisés en deux camps. L'un défendait la vision étroite et intéressée, appâtée par une « baisse des prix », que les Canadiens devraient faire l'« acte de foi » de rechercher un commerce plus ouvert avec les É.-U. L'autre camp défendait la vue à long terme, qui avait constitué le fondement de notre politique jusqu'en 1965, que, bien que les produits seraient moins chers, une « union commerciale » avec

les É.-U. ou l'exportation directe des emplois nuiraient irrémédiablement à notre économie, l'annexion politique aux États-Unis devenant alors une nécessité.

3) Le remplacement de produits fabriqués sur le plan intérieur par des importations constitue une mesure de l'orientation malsaine prise par notre économie, et une mesure presque directe de l'exportation des emplois. Le pourcentage des biens disponibles dans un pays représenté par les importations s'appelle la « pénétration des importations »; il était de 45,7 % en 1992, mais a atteint 64,5 % en 2015. Près de la moitié de l'augmentation provenait de la Chine et se composait à 99 % de produits manufacturés; le changement de provenance de nos produits a été si rapide qu'on l'a appelé le « choc chinois ». C'est Pierre-Elliott Trudeau qui a ouvert à la Chine le marché canadien à la suite de son voyage de 1973 et de la reconnaissance officielle du gouvernement communiste.

4) Au cours d'une récente discussion entre économistes organisée par Bloomberg North sur les conséquences de l'« ordre libéral international », la nouvelle expression désignant la mondialisation, on a conclu qu'au cours des 30 dernières années :

a) Le secteur manufacturier a connu un fort déclin au sein des pays développés et la perte de production intérieure a entraîné un fort taux de chômage et la perte de compétences.

b) Le Canada est maintenant dépendant des marchandises et de sa dette pour maintenir son niveau de vie.

c) La tranche de 20 % des personnes au revenu supérieur a vu son sort s'améliorer; le 1 % gagnant le plus a vu son sort s'améliorer considérablement.

d) Parmi les personnes gagnant un revenu, 80 % n'ont pas vu leur sort s'améliorer et la majorité l'a vu se détériorer.

e) L'écart de revenu s'est élargi considérablement, intensifiant les tensions sociales et la colère à l'égard des nantis.

f) Les gouvernements démocratiques ont perdu leur légitimité aux yeux du grand public, qui se méfie des politiciens, considérant qu'ils font partie de la caste dirigeante qui l'exploite et qu'ils la soutiennent.

g) La libre circulation du capital a entraîné la perte de la propriété des entreprises, la perte de la propriété intellectuelle et la transformation de l'immobilier en marché spéculatif.

h) L'absence d'attention accordée sur le plan intérieur aux besoins en matière de compétences nécessaires pour le maintien de notre niveau actuel d'activité économique est inquiétante. La responsabilité de notre société reposera sur les épaules de la prochaine génération, même si elle n'en veut pas et n'est pas prête à l'accepter.

i) Le principal gagnant et promoteur du modèle économique de l'« ordre libéral international » a été un pays non démocratique et totalitaire, la Chine.